



RETRAITES

40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP !

**Si la retraite n'est plus systématiquement synonyme de pauvreté,
Il n'en demeure pas moins que :**

- D'ores et déjà, de plus en plus de salariés sont contraints de travailler plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein ;
- La retraite des femmes est inférieure de 40% à celle des hommes ;
- 700 000 personnes vivent avec le minimum vieillesse (677 euros par mois) ;
- Près d'un retraité sur dix (1,2 million) vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Force Ouvrière revendique :

- ▶ le maintien du droit à la retraite à 60 ans ;
- ▶ un taux de remplacement de haut niveau (75% du salaire moyen) ;
- ▶ l'arrêt de l'allongement de la durée de cotisation ;
- ▶ une revalorisation des retraites indexée sur les salaires ;
- ▶ la prise en compte de la pénibilité ;
- ▶ le maintien des droits familiaux et conjugaux.

Pour la fonction publique et les régimes spéciaux,

Force Ouvrière exige :

- ▶ le maintien du code des pensions et des statuts particuliers ;
- ▶ le maintien du calcul sur les six derniers mois ;
- ▶ une meilleure prise en charge des rémunérations accessoires ;
- ▶ la garantie d'une pension à 60 ans.

**Force Ouvrière s'oppose à la remise en cause du droit à la
retraite à 60 ans et à l'allongement de la durée de cotisation.**

FO-Matmut, mars 2010

**Contactez-nous : FO-Matmut Tél : 06 09 87 01 97
Internet : www.fo-matmut.com / Courriel : contact@fo-matmut.com**